

## APPEL A PROJETS

### BIOETHERAPIES INNOVANTES

L'AFSR est une Association de familles de patients qui accompagne depuis de nombreuses années les chercheurs afin de favoriser l'émergence de thérapies innovantes dans le syndrome de Rett.

**Objectif : Soutenir les projets innovants de recherche pré-clinique et/ou clinique en thérapie génique et/ou cellulaire menant à un traitement curatif du syndrome de Rett,**

(Projets monocentriques, régionaux, nationaux ou internationaux, à promotion publique et/ou privée)

**Thématiques : Biothérapies innovantes contre le syndrome de Rett**

- Thérapie génique et/ou cellulaire contre le syndrome de Rett
- Toute approche innovante agissant indirectement sur les gènes impliqués dans le syndrome de Rett

**Durée du projet : Jusqu'à 3 ans.**

**Budget alloué : 300 000 € maximum.**

Le porteur du projet doit prévoir un financement en tranches annuelles qui seront débloquées en fonction d'une évaluation intermédiaire scientifique et financière. Ce budget est utilisable pour financer des frais de personnels (incluant M2, doctorants et post-doctorants, attachés et/ou techniciens de recherche clinique, cliniciens et/ou chercheurs), des frais de fonctionnement, d'équipements et de consommables.

**Communication :** Les candidats s'engagent à citer l'AFSR dans toute communication relative au projet financé, à faire parvenir une copie des dites communications à l'AFSR et à fournir annuellement un état d'avancement du projet destiné au grand public.

**Procédure et calendrier :**

#### **1ère étape : Une lettre d'intention**

Les candidats doivent envoyer une lettre d'intention de deux pages maximum, rédigée en anglais, présentant un résumé du projet précisant explicitement le bénéfice attendu pour les patientes (450 mots maximum), la composition de l'équipe et son implantation.

Seront joints en annexes de cette lettre d'intention :

- Une page détaillant le budget prévisionnel annuel argumenté, notamment les dépenses de personnel
- Une page avec le curriculum vitae du porteur de projet et la liste de ses publications des 5 dernières années.
- Une page avec la déclaration de ses conflits d'intérêt.

Les lettres d'intention seront à adresser à [research@afsr.fr](mailto:research@afsr.fr).

#### **2ème étape : La constitution du dossier complet**

Les candidats sélectionnés seront avisés par mail et devront envoyer un dossier **complet et détaillé** du projet en anglais, ainsi qu'un **résumé grand public en français**, selon le cahier des charges préétabli, à [research@afsr.fr](mailto:research@afsr.fr).

#### **3ème étape : Sélection du projet - signature de la convention**

Le dossier complet du projet suivra un processus de revue interne et externe au CMS de l'association. Les candidats recevront une réponse par mail et les projets financés feront l'objet d'une convention.

Pr. Mathieu Milh  
Président du Conseil Médical et Scientifique  
de l'AFSR

Julien Fieschi  
Président de l'AFSR